

Chiffres clés de la période sous revue

133 Alertes flash collectées

191 Violations de protection identifiées

813 personnes impactées

Chiffres clés (Cumul annuel)

1,050 Alertes flash collectées

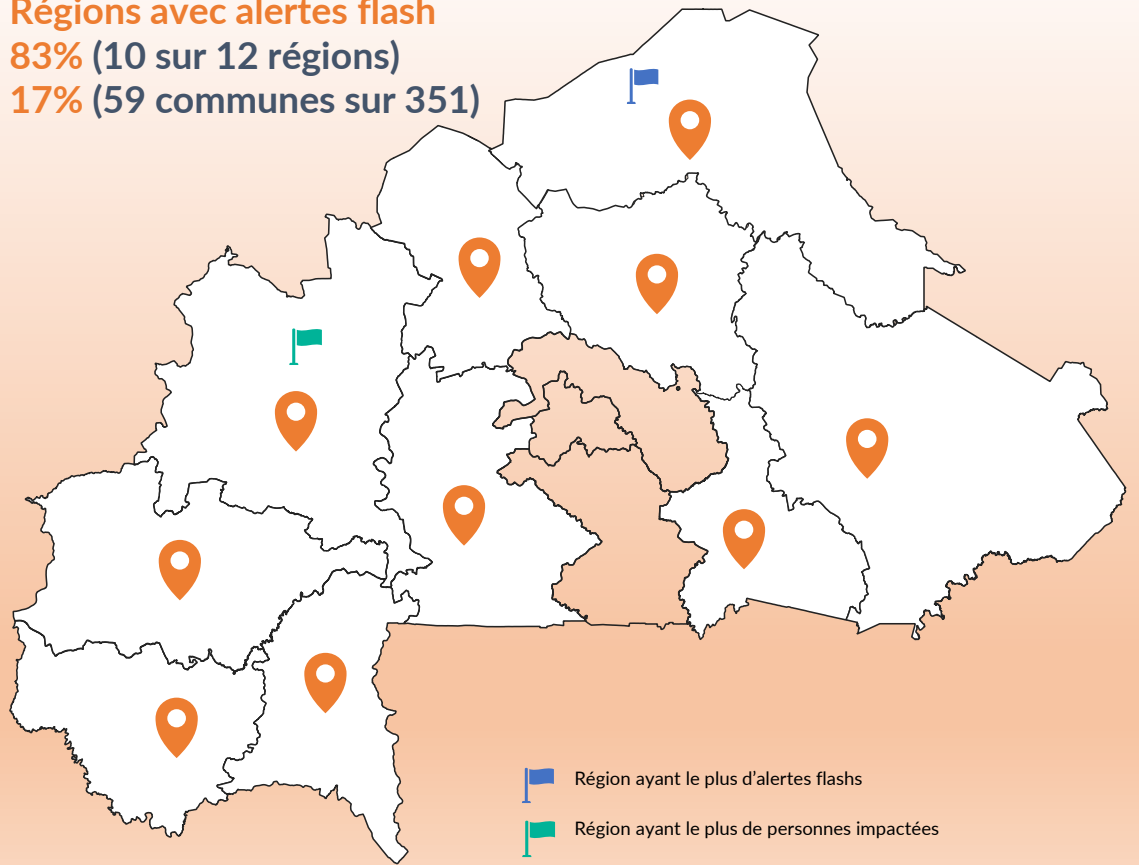
1,522 Violations de protection identifiées

16,099 personnes impactées

Le suivi de l'environnement de protection a été effectif dans 256 communes des 12 régions couvertes par le dispositif de monitoring de protection inter-agences, soit 65% en présentiel et 35% à travers les moyens de communication, du fait essentiellement de difficultés d'accès.

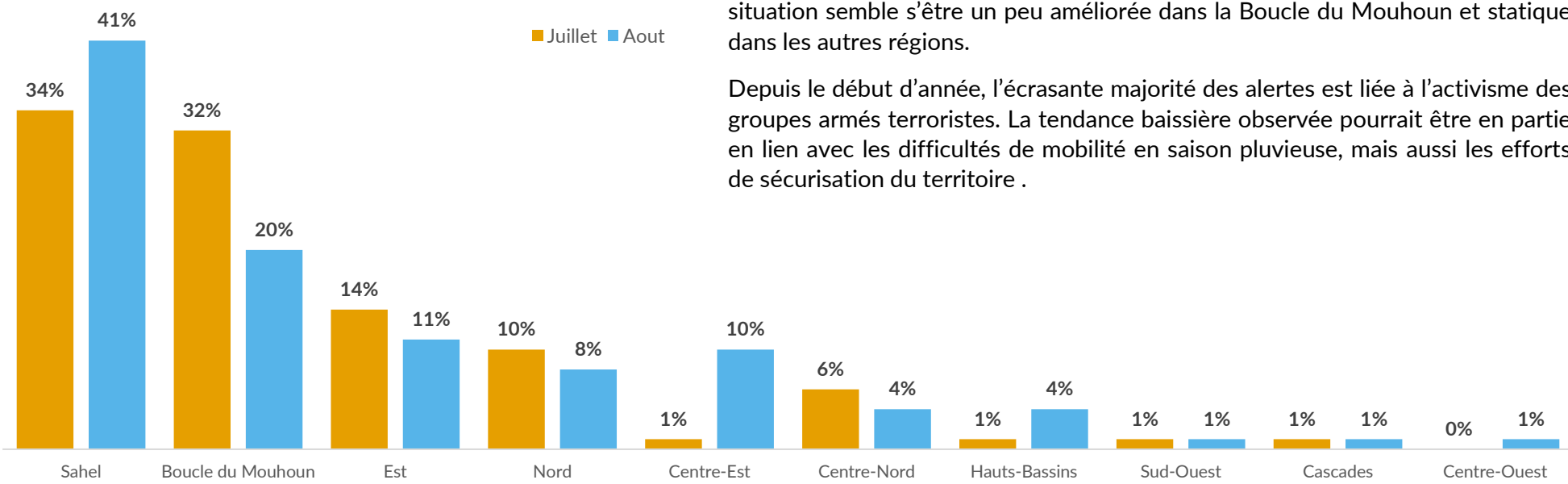
Le nombre d'alertes et celui de violations documentées ont connu une baisse significative comparativement au mois de juillet où 161 alertes avaient été élaborées et 191 violations de protection documentées. De même, le nombre de personnes directement impactées par les incidents a baissé de 13%.

Régions avec alertes flash
83% (10 sur 12 régions)
17% (59 communes sur 351)



Régions affectées

Répartition du nombre d'alertes flash

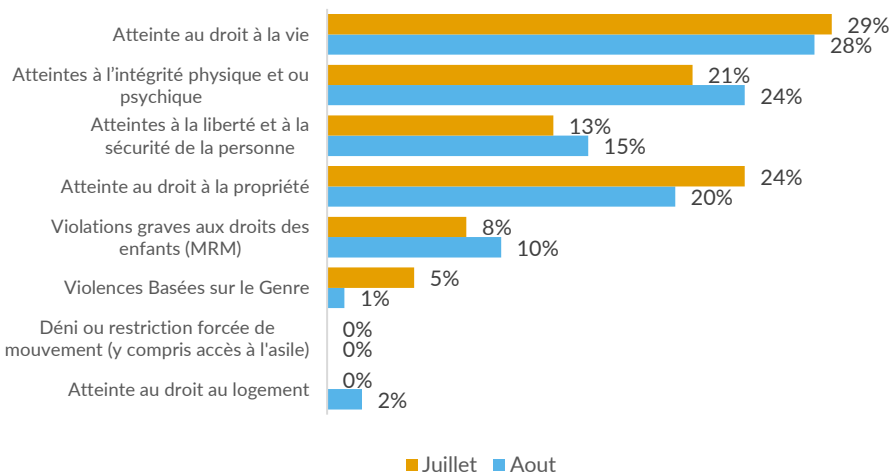


Le nombre d'alertes flash a diminué de 17% entre juillet et août 2024. Toutefois, les données mettent en exergue une détérioration de l'environnement de protection dans les régions du Sahel, du Centre-est et des Hauts-Bassins. La situation semble s'être un peu améliorée dans la Boucle du Mouhoun et statique dans les autres régions.

Depuis le début d'année, l'écrasante majorité des alertes est liée à l'activisme des groupes armés terroristes. La tendance baissière observée pourrait être en partie en lien avec les difficultés de mobilité en saison pluvieuse, mais aussi les efforts de sécurisation du territoire.

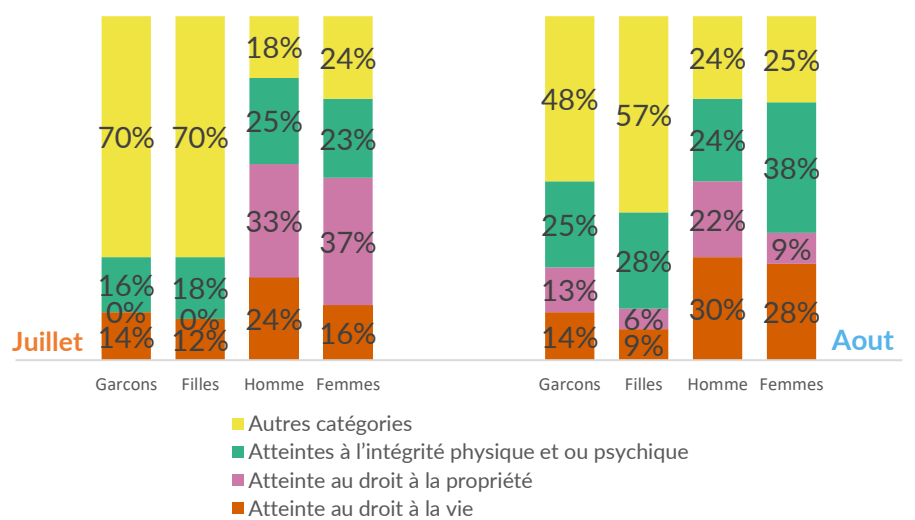
Analyse comparative des catégories de violations

Les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique ainsi que les atteintes au droit à la vie, persistent comme risques majeurs de protection.



Analyse comparative des personnes affectées

Répartition par genre

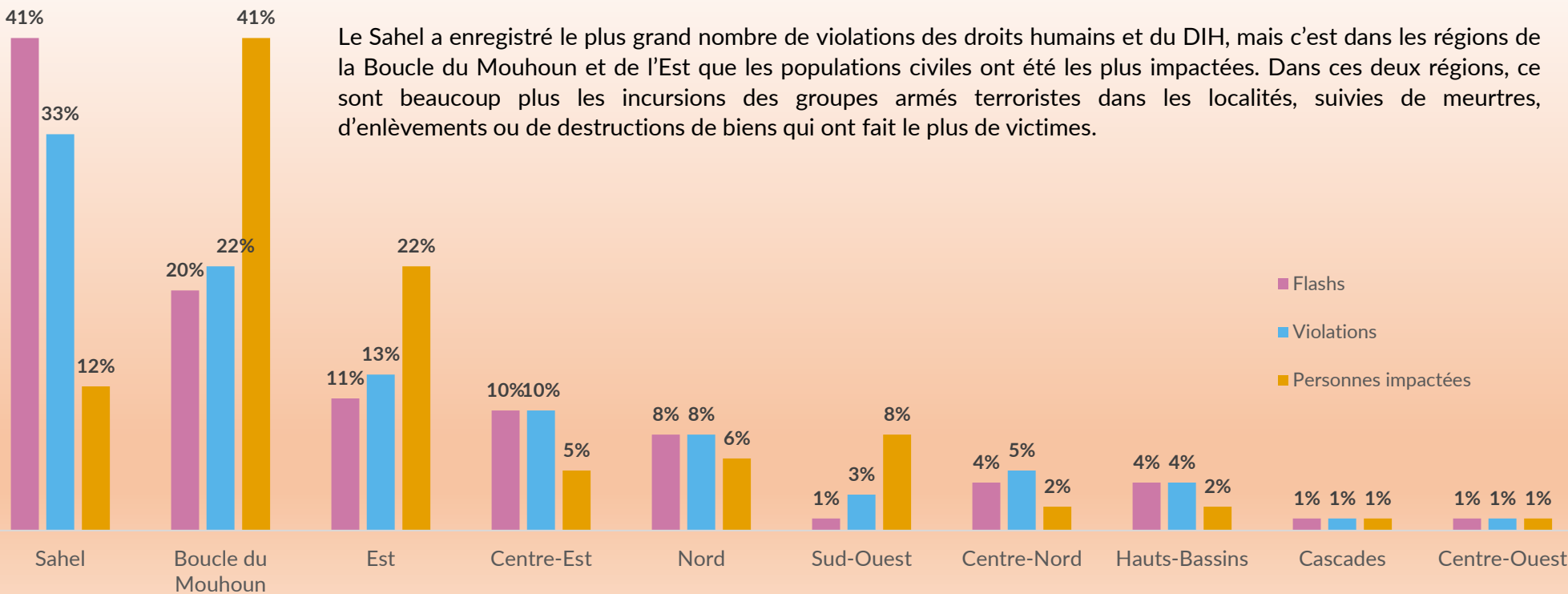


Depuis le début d'année 2024, le top 5 des atteintes aux droits humains et au Droit International Humanitaire reste le même. Pour ce mois d'août, les attaques contre les civils et autres homicides illégaux ont constitué le risque de protection prédominant, avec 53% des personnes directement impactées (dont 38% pour les assassinats et les meurtres). Les autres principaux risques de protection associent les enlèvements et autres détentions arbitraires ou illégales (23%), les vols, extorsions, expulsions forcées ou destructions de biens personnels (13%) et la présence de mines et autres engins explosifs (4%). Ces risques de protection étaient plus élevés dans la Boucle du Mouhoun qui a enregistré 60% des victimes de meurtres et d'assassinats, 41% des enlèvements et détentions illégales et 37% des extorsions et destructions de biens. Elle est suivie par le Sahel avec environ 22% de victimes pour chacune de ces catégories. En outre, 21% des victimes d'enlèvements et 19% des victimes d'extorsions ont été rapportés à l'Est, tandis que 80% des victimes d'incidents liés aux engins explosifs improvisés ont été documentées dans la région du Nord.

A l'instar du mois de juillet, les pertes en vies humaines concernent beaucoup plus les hommes et les femmes. La majorité des homicides illégaux a été perpétrée dans les champs, au cours des mouvements sur les axes, de la recherche de bois de chauffe ou d'alternatives à l'alimentation. En pleine saison pluvieuse, beaucoup d'hommes ont pris le risque d'exploiter les champs en dépit de l'interdiction des groupes armés terroristes dans certaines localités. Les femmes quant à elles continuent également de prendre des risques pour la survie des ménages en allant aussi à l'encontre des interdictions.

Chez les enfants, la maltraitance physique et/ou psychologique paraît toujours la « sanction priorisée » par les groupes armés terroristes à leur endroit.

Proportion des violations, personnes impactées par rapport au volume d'alertes flash collectées



Le Sahel a enregistré le plus grand nombre de violations des droits humains et du DIH, mais c'est dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est que les populations civiles ont été les plus impactées. Dans ces deux régions, ce sont beaucoup plus les incursions des groupes armés terroristes dans les localités, suivies de meurtres, d'enlèvements ou de destructions de biens qui ont fait le plus de victimes.

Analyse des régions avec le plus de violations et personnes impactées

Sahel: Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	11%	31%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	21%	15%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	13%	11%	28%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	50%	13%	50%	10%
Autres catégories	50%	73%	7%	16%

Sahel: Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Meurtre	0%	0%	11%	31%
Coup, blessure, mutilation	50%	13%	50%	10%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	13%	7%	26%
Extorsion/taxe illégale	0%	0%	11%	8%
Autres catégories	50%	73%	21%	26%

Boucle du mouhoun: Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	50%	30%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	10%	30%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	10%	17%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	0%	0%	31%	24%
Autres catégories	0%	0%	0%	0%

Boucle du mouhoun: Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Assassinat	0%	0%	50%	30%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	10%	17%
Pillage	0%	0%	0%	15%
Menace/Ultimatum	0%	0%	10%	14%
Autres catégories	0%	0%	31%	24%

Entre juillet et août 2024, les données montrent une réduction du nombre d'alertes, de violations et de personnes impactées, respectivement de 17%, 20% et 13%. Cette tendance laisse entrevoir une relative amélioration de l'environnement de protection, même si elle cache des disparités. En effet, le nombre de victimes a connu une hausse significative au Sahel et au Centre-Nord par rapport au mois précédent, tandis que l'inverse a été observée dans la Boucle du Mouhoun et l'Est. La baisse des incidents pourrait être liée à la saison pluvieuse qui semble impacter sur la mobilité mais aussi aux énormes efforts de sécurisation du territoire fournis par les FDS/VDP. Par ailleurs, les attaques "aveugles" ont engendré 12% des victimes, tandis que 58% des victimes provenaient d'incursions des groupes armés terroristes accompagnées d'enlèvements, de meurtres, de destructions et d'extorsions de biens. Tout porte donc à croire que le mode opératoire évolue, avec de plus en plus un ciblage des victimes, en raison entre autres des biens possédés.

Au cours du mois, 12% des personnes ont été impactés par les incidents au cours des mouvements sur les axes, dans les champs ou en brousse lors de la recherche de bois de chauffe ou de feuilles comestibles. De plus, environ 11% des alertes flash avaient trait à des incidents survenus au cours de la recherche de moyens d'existence, affectant 8% des personnes globalement impactées au cours du mois, dont 75% d'hommes, 17% de femmes, 5% de garçons et 3% de filles. En particulier, les hommes ont payé le plus lourd tribut dans leur tentative de réaliser les travaux champêtres tandis que la recherche de bois ou de feuilles continue d'exposer les femmes et les filles.

Le constat reste le même : l'apport des autres secteurs (sécurité alimentaire, relance économique) demeure indispensable pour accompagner les populations dans leurs efforts de réduction des risques de protection exacerbés par le conflit. L'impossibilité pour beaucoup de populations d'exploiter les champs ainsi que l'expropriation et la destruction des biens (vols de bétails, incendies de greniers) dans un contexte de déplacement prolongé, contribuent à accentuer la vulnérabilité des populations affectées et pourrait engendrer une totale dépendance à l'aide humanitaire. D'où l'urgence de privilégier des solutions plus durables, en attendant des retours dans les localités d'origine dans la dignité.